

PV n° 40 du 18 mai 2022

L'OFFICIEL LOTOIS

**DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9**



SECRETARIAT

**OUVERTURE : lundi, mardi, jeudi et vendredi
9 h 15 - 11 h 45 et 13 h 30 - 16 h 30**



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT

L'Assemblée Générale du District du Lot de Football aura lieu le **SAMEDI 11 JUIN 2022** organisée par le club de CUZANCE.

ATTENTION aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat.

COMMISSION DE GESTION DES COMPETITIONS

FINALES COUPES BONDOUX ET LAVILLE :

Elles auront lieu à BIARS SUR CERE, le **DIMANCHE 22 MAI 2022** :

. 14 h 30 : LABATHUDE – TOUZAC MALBEC

. 16 h 30 : VAL ROC FOOT – BOURIANE FC

COUPE DES VETERANS :

La Coupe des Vétérans prévue le jeudi 26 mai prochain est **ANNULEE** ; les clubs de Cazillac et de Lalbenque/Fontanes étant forfaits.

COUPE DE FRANCE SENIORS MASCULINS 2022/2023 :

Les inscriptions, pour la Coupe de France SENIORS Edition 2022/2023, sont désormais ouvertes.

Rappel : Obligation de participation pour les clubs disputant un championnat de niveau Fédéral et Régional (L1 – L2 – National – N2 – N3 – R1 – R1 et R3)

Modalités d'engagement :

- Dates limites d'engagement : 15 juin 2022
- Frais d'engagement : 52 euros
- Les engagements doivent s'effectuer uniquement **via FOOTCLUBS**

Tous les clubs engagés la saison 2021/2022 ont été pré-engagés pour la saison 2022/2023.

Pour participer à cette nouvelle édition, vous devez impérativement valider votre pré-engagement, pour ce faire, il suffit de vous connecter à FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « compétitions fédérales » puis sur la rubrique « engagements »
3. Sur la ligne correspondant à la Coupe de France, renseignez le champ « Avis club » en choisissant « Accord » (ou « Refus » si vous ne souhaitez pas engager votre équipe)
4. Enregistrez votre choix en cliquant sur le bouton « Valider ».

Si dans votre espace FOOTCLUBS la Coupe de France n'apparaît pas, c'est que vous n'avez pas été engagé la saison passée, pour ce faire, toujours dans FOOTCLUBS :

1. Choisir la saison 2022/2023
2. Cliquer sur le menu « compétitions » puis sur la rubrique « engagements »
3. Cliquer sur le bouton en bas à droite « Engager une équipe »
4. Choisir le Centre de gestion : FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL et laissez-vous guider par les instructions.

Attention : Une demande d'engagement sur FOOTCLUBS doit être considérée comme un « pré-engagement ». L'engagement deviendra définitif seulement après validation et confirmation de la LFO visible sur FOOTCLUBS

Clubs en cours de fusion

Les clubs ayant des dossiers de fusion en cours doivent engager qu'une seule équipe au nom d'un des clubs concernés par cette fusion.

Le Service Compétitions procédera à la régularisation de cet engagement au nom du club issu de la fusion dès que cette fusion aura été validée par le Comité de Direction de la LFO

Pour toute demande de renseignements complémentaires

Contactez le Service Compétitions E.mail : competitions@occitanie.fff.fr

COMMISSION DES JEUNES

FINALES COUPES U17 ET U15 – RECTIFICATIF DU LIEU :

Les finales auront lieu sur le terrain de **CAPDENAC GARE**, le **SAMEDI 21 MAI 2022** et opposeront :

Finale U15 : GCEM – BIARS BRETENOUX à 14 heures.

Finale U17 : GCEM – BOURIANE à 16 heures.

FINALE COUPE U15 « CONSOLANTE » :

Elle opposera CAZALS/LAB M/ST GERMAIN à FIGEAC CAPDENAC QF 2 à Cazals à 16 heures, le **21/05/2022**.

FINALE COUPE U15 A 8 :

Elle opposera BIARS/BREtenoux 2 – BOURIANE FC à Carennac à 15 heures, le **21/05/2022**.

MODIFICATIONS TERRAINS/HORAIRES/DATES :

U11 :

Le plateau organisé par le club du PSV D'OLT le 21/05/2022 initialement prévue à partir de 14 h 30 a été avancé au matin à partir de 10 h 30. Equipes concernées : CAZALS ; LABASTIDE M/ST GERMAIN ; PSV D'OLT 1 et 3.

Le plateau organisé par le club de l'ELAN MARIVALOIS le samedi 21 mai 2022 initialement prévu à 14 h 30 est avancé à 10 h 30 à Leyme (et non à Anglars car U7) – Accord des clubs – Equipes concernées : BOURIANE 1 et 2 ; ELAN MARIVALOIS 1 et 2.

U9 :

Le plateau organisé par le club de Bouriane du 21 mai prochain aura lieu sur le terrain du VIGAN (et non Gourdon) – Horaires inchangés.

Equipes concernées : MONTCABRIER ; PSV D'OLT 1 et 2 ; MAUROUX/ST MATRE ; BOURIANE 1 et 2.

U16F INTERDISTRICTS :

La rencontre (J4) initialement prévue le 09/04/2022 est inversée et reportée au 18/05/2022 à 16 heures sur le synthétique de Cahors : CAHORS FC – LALBENQUE/FONTANES – Accord des clubs.

JOURNEE DÉPARTEMENTALE DES U6-U7-U8-U9

Le Samedi 18 JUIN 2022 à 13h30 à
CAHORS (Stade P. Ilbert)

Catégories concernées : garçons et filles
(licencié(e)s né(e)s en 2013, 2014, 2015, 2016 si
âgé(e)s de 5 ans)



INSCRIPTION : avant le 24 mai 2022



(à l'aide du coupon ci-dessous - **Présence obligatoire, toute équipe absente sera considérée comme forfait**)

Rappel : Ne peuvent participer que les joueurs dûment licenciés.

Les clubs disposant de buts mobiles U9 (4 x 1,5) sont priés de les amener.

BULLETIN
D'INSCRIPTION

Le 18 juin 2022 à CAHORS
Journée départementale
des U6-U7-U8-U9

A retourner au district par courrier ou mail (secretariat@district-foot-lot.fff) avant
le **24 MAI 2022**

Le club de :

Engage : équipe(s) U9, dont en niveau supérieur.

et équipe(s) U7, dont en niveau supérieur.

- Nombre de joueurs participants :

- Nombre de joueuses participantes :

Nom, prénom et téléphone du responsable (obligatoire) :

..... Tél.

Mail Port. :

Diplôme.....

Buts mobiles U9 (4 x 1,5) oui ☐ nombre non ☐

Fait à Le Signature

TOURNOIS

Liste des tournois autorisés par le District du Lot de Football.

Rappel :

- Les joueurs licenciés U17 (nés en 2005) et trois joueuses licenciées U17F peuvent pratiquer en « sénior » sous réserve d'obtenir un certificat médical de non contre-indication, comprenant une autorisation parentale, délivré par un médecin fédéral (art 73 des R.G.). Les catégories inférieures ne peuvent pas participer aux tournois Seniors.
- Les tournois U7 et U9 ne doivent pas établir de classement.

Uniquement les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :

- . PSV D'OLT, le 26 mai 2022 – U19, Séniors à 7 à Douelle,
- . ELAN MARIVALOIS, le 5 juin 2022 – U17 à 11 à Leyme,
- . CAUSSE SUD, le 5 juin 2022 - U7/U9/U11 (à 5 et à 8) à Limogne,
- . ELAN MARIVALOIS, le 2 juillet 2022 – U7, U9 et U13 (à 5 et à 8) à Leyme.

COMMISSION DES FEMININES



*"Ce que je sais de plus sûr sur la moralité et les obligations de l'homme,
c'est au football que je le dois"*

Albert Camus

JOURNEE FESTIVE DU FOOT FEMININ SAMEDI 28 MAI 2022 A PRAYSSAC

PROGRAMME

8 h 45 : Accueil des jeunes joueuses licenciées

9 h 30 : Début des festivités – Alternance de matchs et de jeux toute la matinée.

Terrain annexe : U9F - U10F - U11F (foot à 5)

Halle des sports : U12 - U13F (foot à 8)

Terrain honneur : U14F - U15F - U16F (foot à 8)

11 h 30 : Intervention de Stéphane DIOP sur les addictions chez les très jeunes - U9F - U10F - U11F (sous la halle)

12 h 15 à 13 h 30 : Pause repas (pique-nique)

13 h 30 : Intervention « addiction » avec Stéphane DIOP – U12F à U16F (sous la halle)

14 h 30 : Fin des festivités

16 h : Finale Coupe du Lot GROUPAMA à 8 QUERCY BLANC / FCHQ

18 h : Finale Challenge GROUPAMA à 11 VALROC / CAHORS

JOURNEE FESTIVE DU FOOT FEMININ

SAMEDI 28 MAI 2022 A PRAYSSAC

Tableau à compléter et à retourner au secrétariat du District, pour le 16mai 2022.

CLUB :

NOM	PRENOM	CATEGORIE

Un courriel a été transmis, ce jour, à tous les clubs concernés par la Journée Festive.

MODIFICATIONS TERRAINS/HORAIRES/DATES :

ACCESSION :

La rencontre VAL ROC – ELAN MARIVALOIS initialement prévue le 22/05/2022 à 10 heures est avancée au **SAMEDI 21 MAI 2022 à 20 heures à Martel** – Accord des clubs.

INFORMATIONS GENERALES

Pour rappel, le relevé des sommes dues par votre club ont été envoyé le 29 avril 2022, à tous les trésoriers des clubs.

Les sommes dues étaient à régler pour le 12 mai 2022, les clubs qui n'auraient pas encore régularisé leur situation financière ont jusqu'au **LUNDI 23 MAI** dernier délai, pour le faire.